

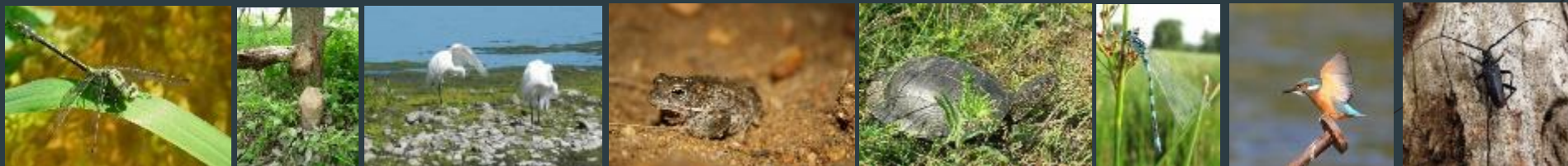


# DOCUMENT D'OBJECTIFS SITES NATURA 2000 VAL D'ALLIER 03

## Comité de pilotage du site N2000 Val d'Allier 03

Rapport d'activités 2021/2022

14 novembre 2022



# Ordre du jour

Rappel des Enjeux/Objectifs du site

Bilan des actions menées en 2021/2022

- mise en œuvre des outils N2000 (Chartes/Contrats/MAEc)
- EIN et demandes de porteurs de projets
- coordination des projets et autres politiques publiques sur le site
- études et suivis scientifiques
- Communication/sensibilisation et valorisation du site

Programmation des actions 2023

Questions diverses

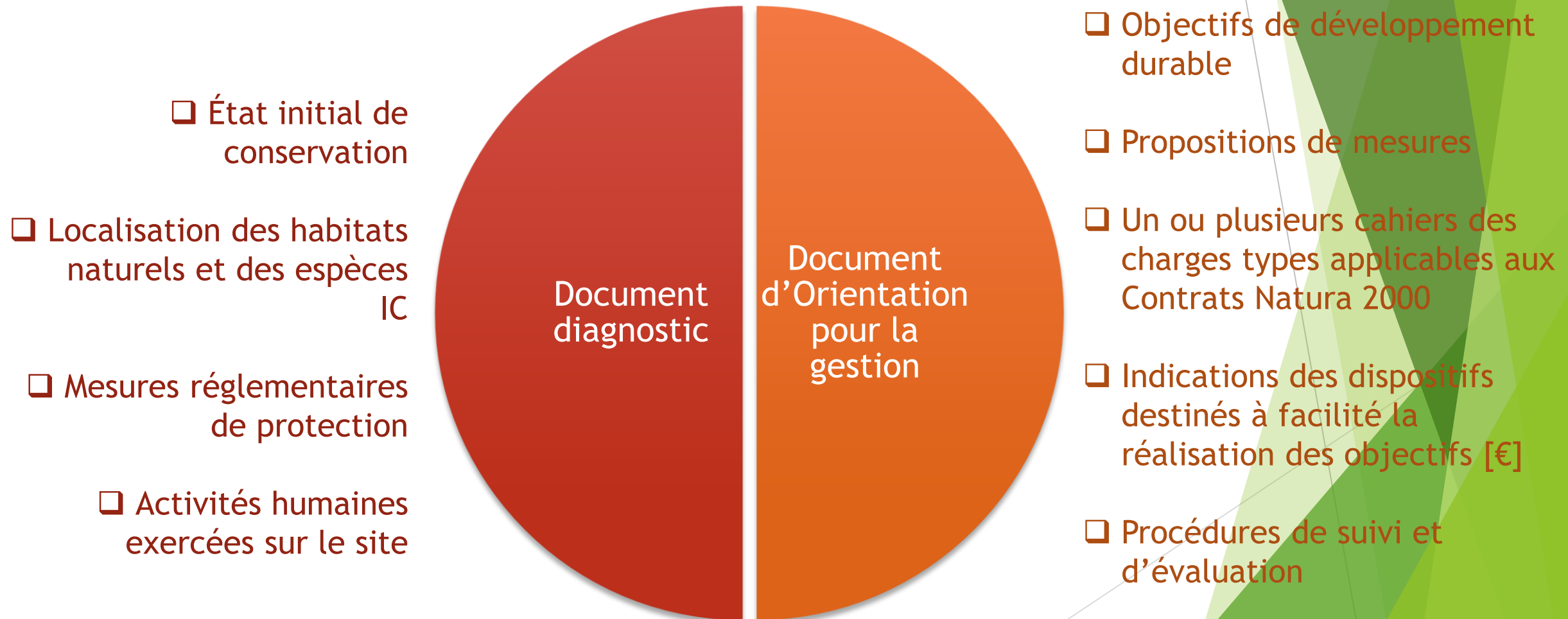
## ① Rappel : Un DOCOB qu'est ce que c'est ?



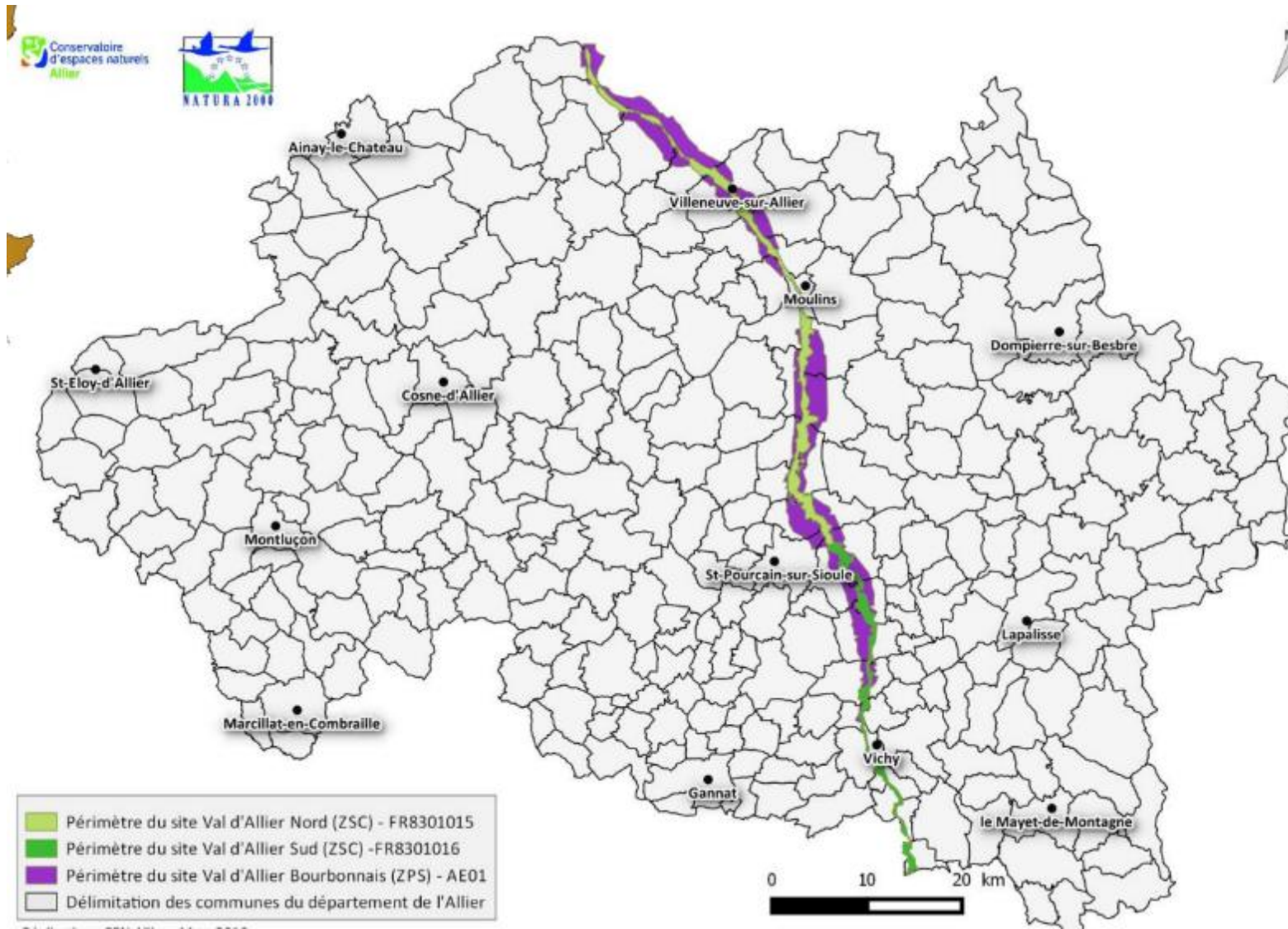
**3** Sites = **1** DOCOB

- Document de référence pour les acteurs concernés par la vie du Site
- Issus d'un processus de Concertation
- Dont le contenu est cadré par le code de l'environnement (article R414-11)

## ❶ Rappel : Un DOCOB qu'est ce que c'est ?



## ① Rappel : Un DOCOB qu'est ce que c'est ?

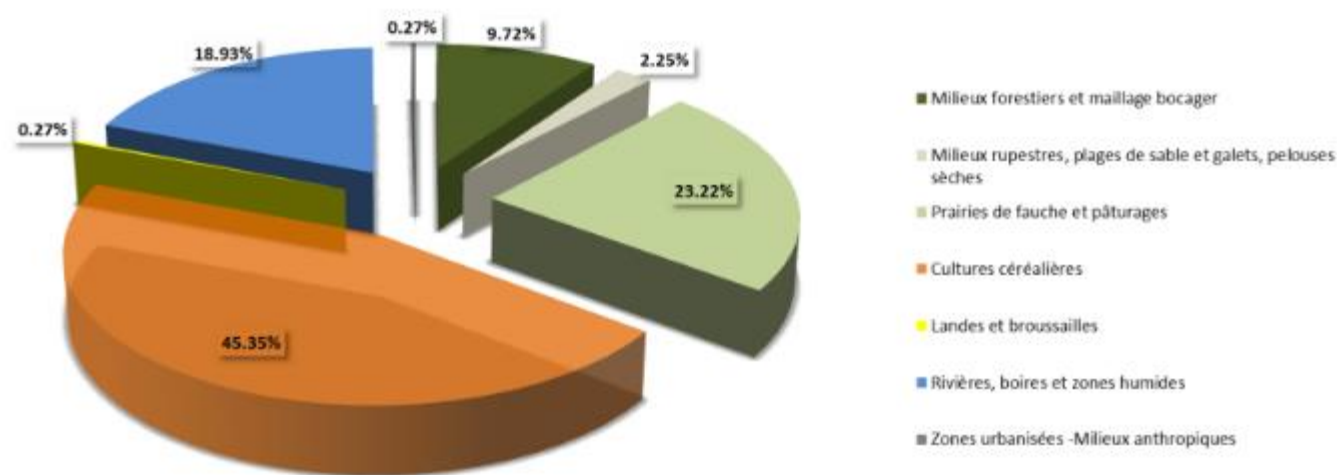


## ① Rappel : Un DOCOB qu'est ce que c'est ?

- 115 km de rivière Allier – 19 082 ha - 41 communes

Nom officiel du site	Val d'Allier Bourbonnais	Vallée de l'Allier Sud	Vallée de l'Allier Nord
Désigné au titre de la Directive	« Oiseaux » 79/409/CEE Zone de Protection Spéciale (ZPS)	« Habitats, faune et flore » 92/43/CEE Zone Spéciale de Conservation (ZSC)	« Habitats, faune et flore » 92/43/CEE Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
Date de la désignation	03/11/2005	07/12/2004	07/12/2004
Numéro officiel du site	FR 831 0079	FR 830 1016	FR 830 1015
Localisation du site	Régions : Auvergne-Rhône-Alpes, et Bourgogne-Franche-Comté, Départements : Allier et Nièvre 33 communes	Région : Auvergne-Rhône-Alpes Départements : Allier et Puy-de-Dôme 17 communes	Région : Auvergne-Rhône-Alpes Département : Allier 23 communes
Superficie officielle du site *	18 063 ha	2 091,9 ha	4 334,7 ha

- 24% de la superficie totale en Domaine Public Fluvial de l'Etat
- Des milieux naturels façonnés par la dynamique fluviale et l'homme



## ② BILAN des actions 2021/22

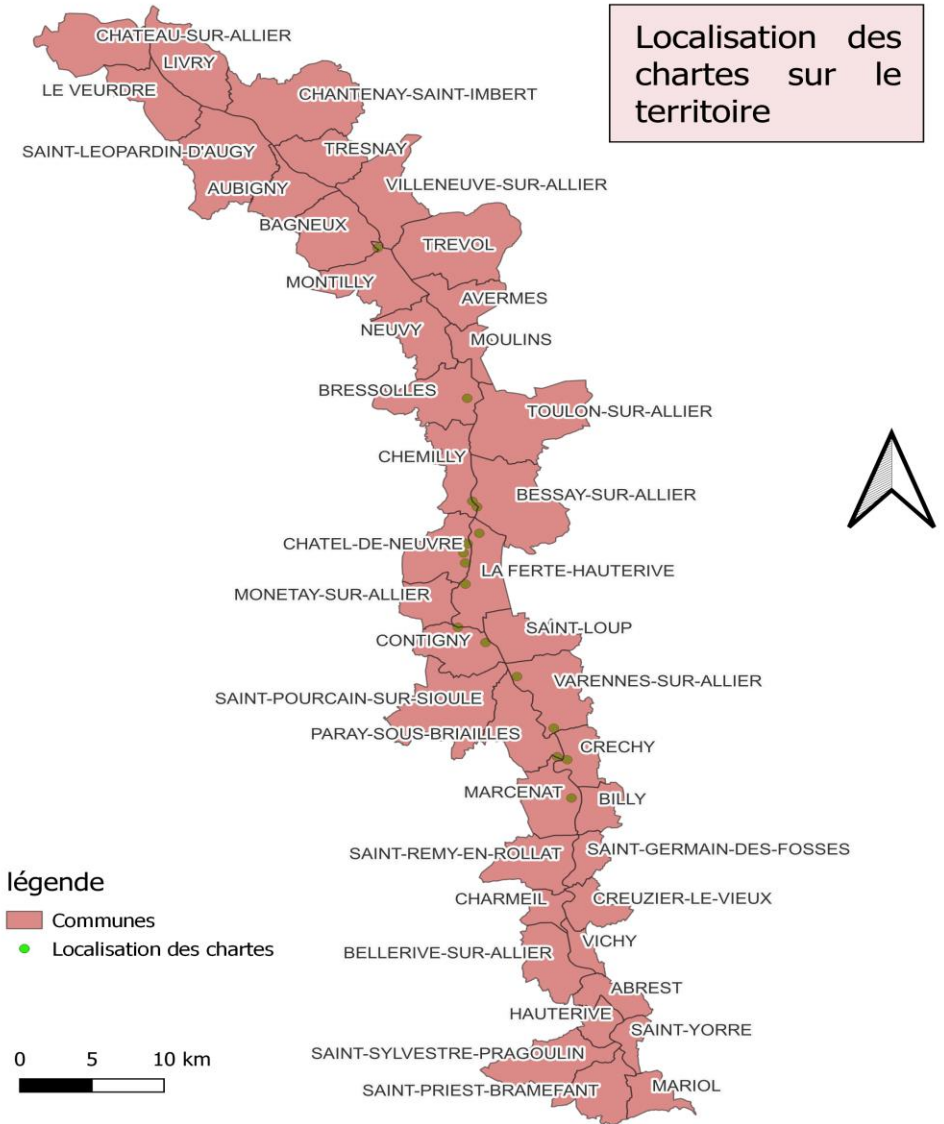
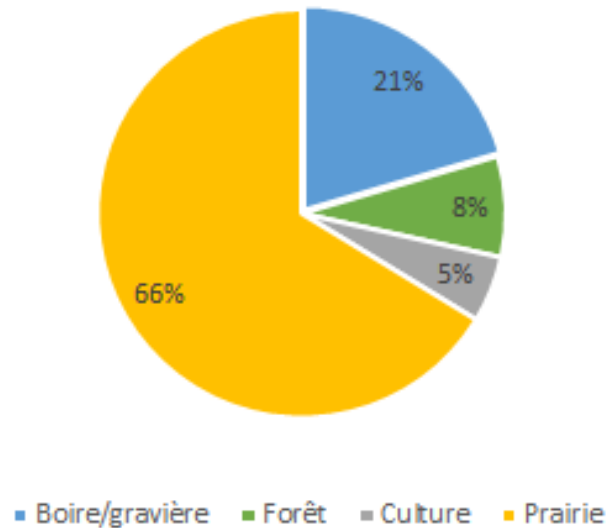
### A - Mise en œuvre des outils N2000

## ② BILAN des actions 2021/22

### A- Mise en œuvre des outils N2000 : les Chartes

↳ 15 chartes signées sur les 2 ans

Type de milieux concernés par les chartes



## ② BILAN des actions 2021/22

### A-Mise en œuvre des outils N2000 : les Contrats

#### 1 Contrat réalisé :

- TRAVAUX DE DÉVÉGÉTALISATION au Pont de Régemortes

#### 2 Contrats en cours :

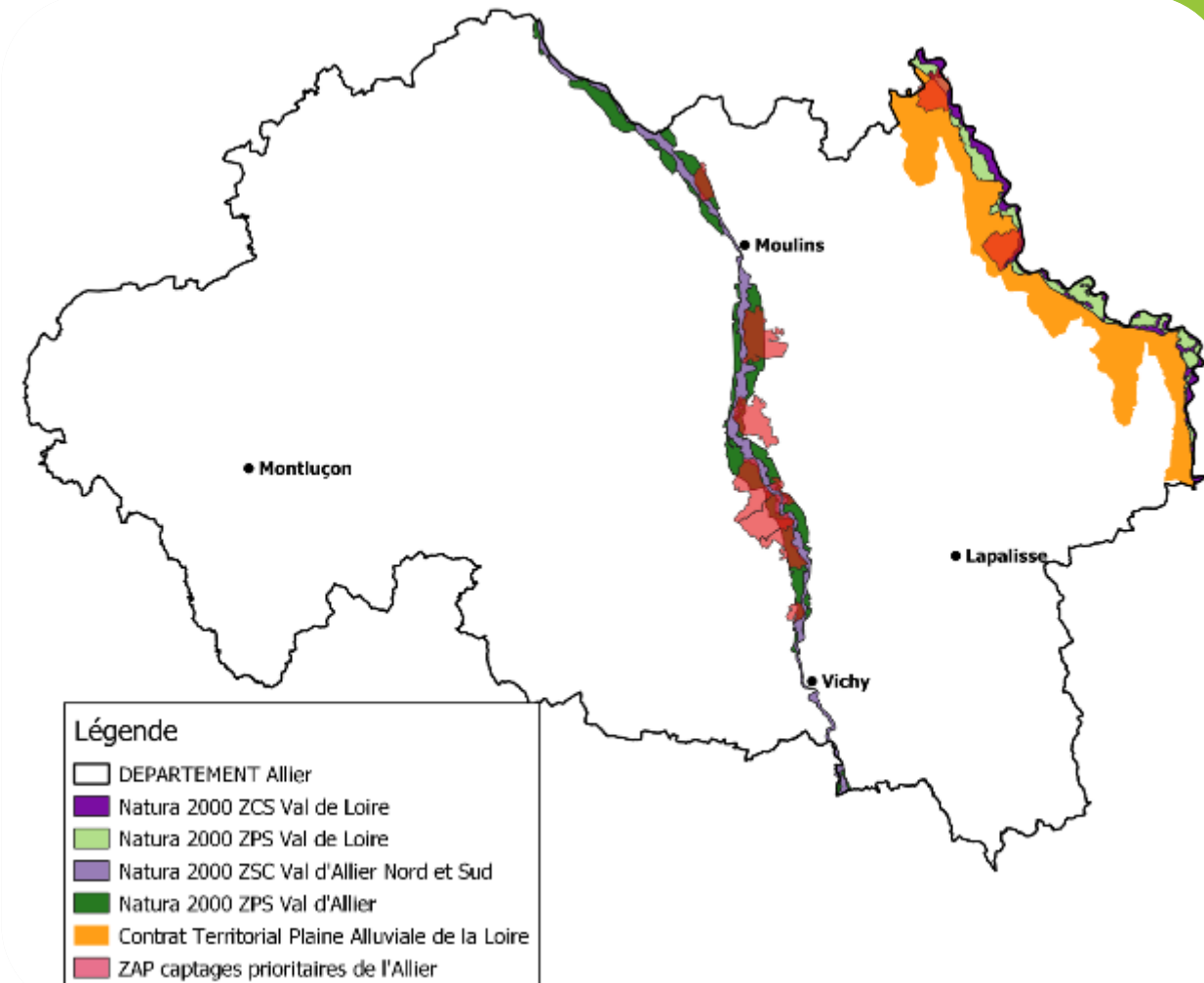
- CHANTIER D'ENTRETIEN D'ARBRES TETARDS sur les communes de Châtel-de-Neuvre et Contigny



## ② BILAN des actions 2021/22

### A-Mise en œuvre des outils N2000 : les PAEC / MAEC

- ▶ 1 PAEC « Val D'Allier - Val de Loire »
- ▶ co-construit avec la Chambre d'Agriculture 03



## ② BILAN des actions 2021/22

### A-Mise en œuvre des outils N2000 : les PAEC/MAEC

Périmètres d'intervention	Mesures	Intitulé de la MAEC	Mesures	Financier
N2000 Val d'Allier et Val de Loire	70.11	MAEC Création de couverts d'intérêt pour la biodiversité en particulier les pollinisateurs	MAEC Biodiversité - Création de prairies (CPRA)	Etat- FEADER
	70.13	MAEC Biodiversité - DFCI - Maintien de l'ouverture des milieux	MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux (OUV1)	Etat- FEADER
			MAEC Biodiversité - Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage (OUV2)	Etat- FEADER
	70.10	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides	MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides (MHU1)	Etat- FEADER
			MAEC Biodiversité - Préservation des milieux humides - Amélioration de la gestion par le pâturage (MHU2)	Etat- FEADER
	70.14	Biodiversité - Entretien durable des infrastructures écologiques.	Mesure Biodiversité ligneux (haies, arbres ripisylve) - IAE1	Etat- FEADER
			Mesure Biodiversité Mares - IAE2	Etat- FEADER

## ② BILAN des actions 2021/22

### B- Mise en œuvre des actions non contractuelles

## ② BILAN des actions 2021/22

### B – Mise en œuvre des actions non contractuelles

- ▶ Assistance aux évaluation des incidences et mise en œuvre des mesures réglementaires :
  - ↳ Réponse aux sollicitations liées aux APPB (accompagnement des services de la DDT) : travaux d'entretien de chemin, travaux de débroussaillage;
  - ↳ Accompagnement pour de nouveaux AOT,
  - ↳ Surveillance de l'APPB Sterne (lien avec LPO sur sites de reproduction)
  - ↳ Echanges avec les autres animateurs Natura 2000 du bassin de la Loire et de l'Allier afin d'harmoniser les outils et supports liés à la sensibilisation et au respect des APPB



## ② BILAN des actions 2021/22

### B – Mise en œuvre des actions non contractuelles

#### ▶ Veille à la compatibilité des projets

##### ↳ Informations et conseils aux porteurs de projets :

Accompagnement des BE pour des projets éoliens, Accompagnement des BE pour Moulins Communauté vis-à-vis du projet du second pont de Moulins et projet voie verte, travaux de maintenance sur les pylônes (RTE), Vichy Co pour l'aménagement de bases de loisirs, suivi de la mise en œuvre des travaux de la RCEA, SNCF pour travaux d'entretien sur les lignes, GRT Gaz (travaux d'entretien)

##### ↳ Réponses aux demandes d'information ou d'avis des services instructeurs sur :

- Centrale photovoltaïque sur Charmeil
- Projet de centrale hydro-électrique à Vichy
- Aménagement de la plaine du camping à Moulins
- AEP (travaux puit de captage Contigny)

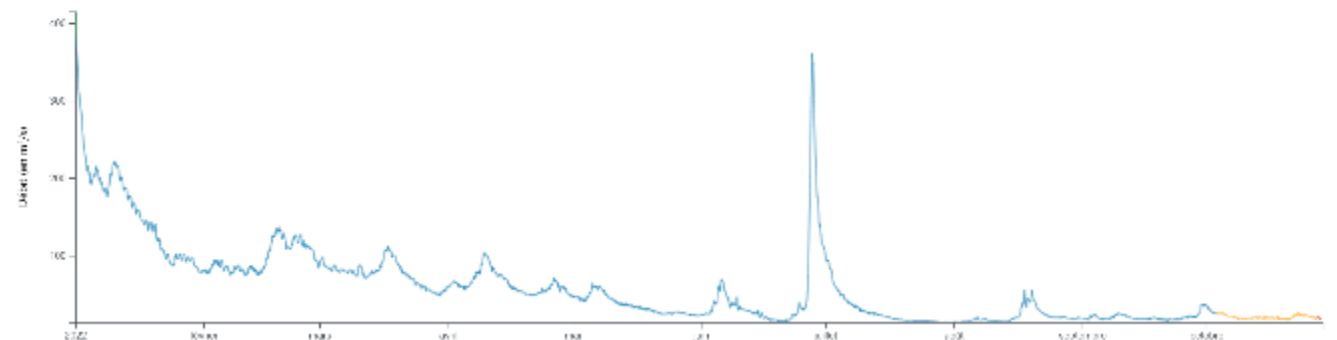
## ② BILAN des actions 2021/22

### B – Mise en œuvre des actions non contractuelles

#### ► Veille écologique du site

- ↪ Diagnostic écologique de site à fort enjeu (presqu'île de la croix St Martin à Abrest);
- ↪ Parcours d'une portion de l'Allier en Canoé
- ↪ Surveillance des zones d'érosion et des crues (suivi des niveaux d'eau, des zones de dépôts/érosions sur certain secteur à forte dynamique)
- ↪ Rencontre avec les élus du territoire
- ↪ Mesures foncières

Débit instantané - Données les plus valides de l'entité - K340 0810 - L'Allier à Châtel-de-Neuvre - du 01/01/2022 00:00 au 28/10/2022 23:59 (TU)



## ② BILAN des actions 2021/22

### B – Mise en œuvre des actions non contractuelles

- ▶ Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
  - ↪ Suivi des études et programmes animés par le SAGE ALLIER
  - ↪ Suivi des Copils « ENS » (Boires des Carrés et Coquetaux) - CD03
  - ↪ Participation au comité consultatif de la RNNVA
  - ↪ Concertation dans le cadre du 1% paysage (déviation des bourgs liés à la RN7) - DREAL

## ② BILAN des actions 2021/22

### C- Amélioration des connaissances scientifiques

## ② BILAN des actions 2021/22

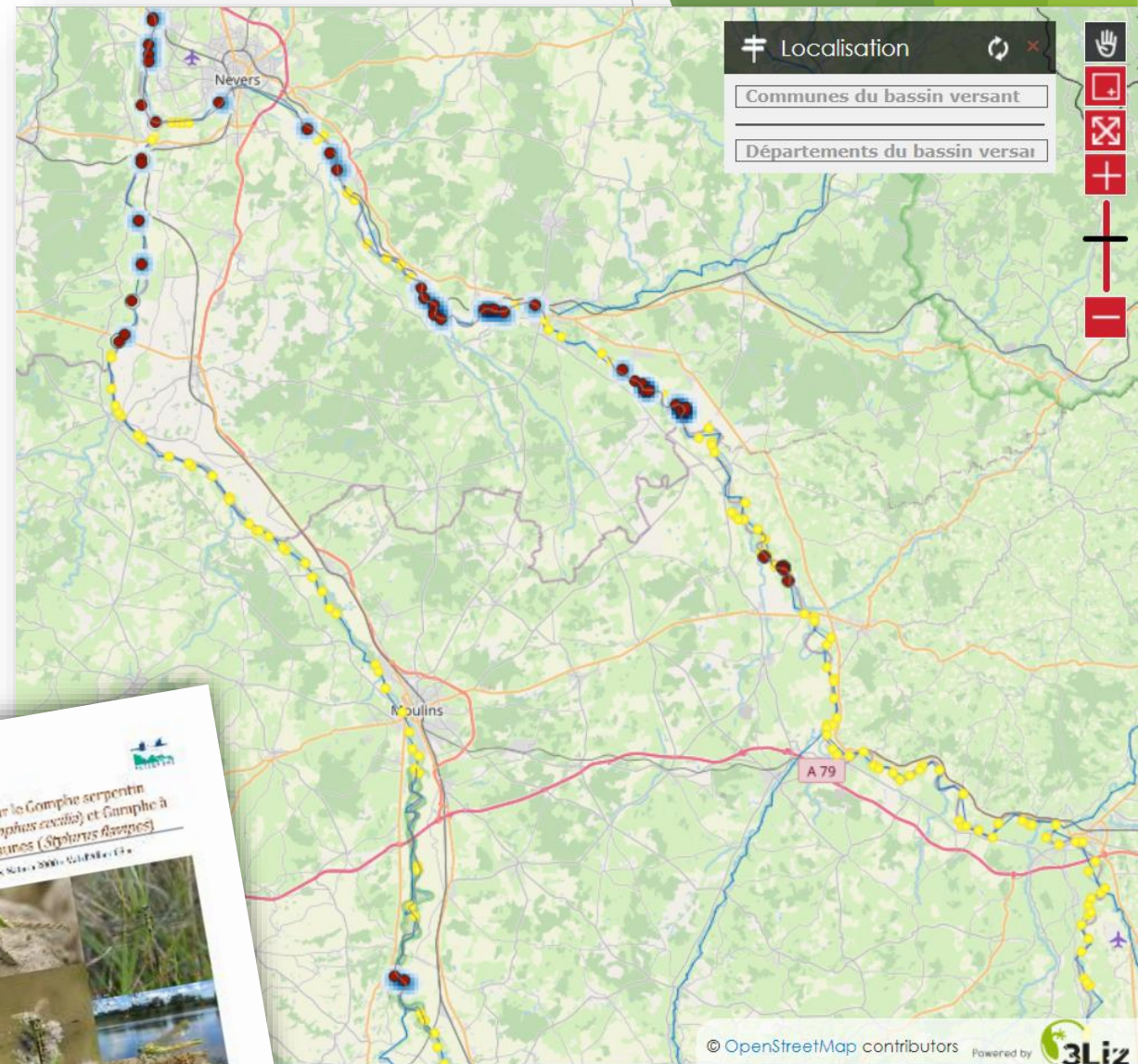
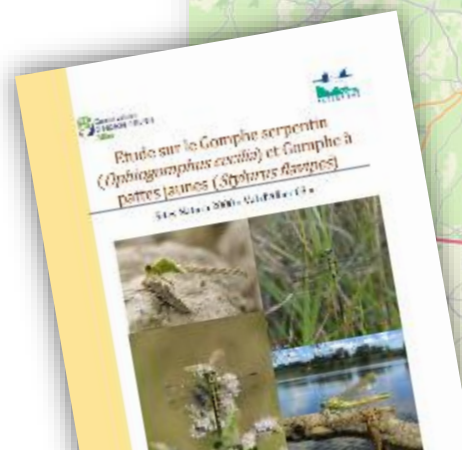
### C – Amélioration des connaissances scientifiques

- Evaluation des populations de Gomphes

#### Objectifs :

- Améliorer l'état des connaissances de 2 espèces : le Gomphe serpentin et le Gomphe à pattes jaunes
- Inventorier les espèces pour mieux connaître leur répartition

<https://centrederessources-loirenature.com/fr/reseaux-naturalistes/odonates>



## ② BILAN des actions 2021/22

## C – Amélioration des connaissances scientifiques

## ► Evaluation des populations de Gomphes

Concernant les exuvies recherchées des deux espèces, seule une exuvie de Gomphe serpentin a été récoltée sur le site d'étude (rive gauche de la maille n°14154) sur l'ancienne île de Ray lors du 2<sup>ème</sup> passage (15/06/21) (Figure 5). Un imago de Gomphe serpentin a également été vu durant cette prospection à quelques mètres de la localisation de l'exuvie.



Figure 5 : photos lors de la prospection de la maille 14154 (Arondel C.)

Toutes mailles et passages confondus, il y a 20 données d'absence pour le Gomphe à pattes jaunes, 19 données d'absence pour le Gomphe serpentin et 1 donnée de présence pour cette dernière.

Hors espèces ciblées par l'étude, 300 exuvies de Gomphe à pinces ont été récoltées et identifiées selon le protocole. Ces chiffres concernent des mailles ayant eu une distance de prospection supérieure à 100 m, même si elles n'ont pas été prospectées 4 fois. Pour les mailles dont la distance de prospection fut inférieure à 100 m (hors protocole), 7 autres exuvies de Gomphe à pinces ont été récoltées et identifiées.



Gomphe serpentin (*Ophiogomphus cecilia*) © CEN Allier

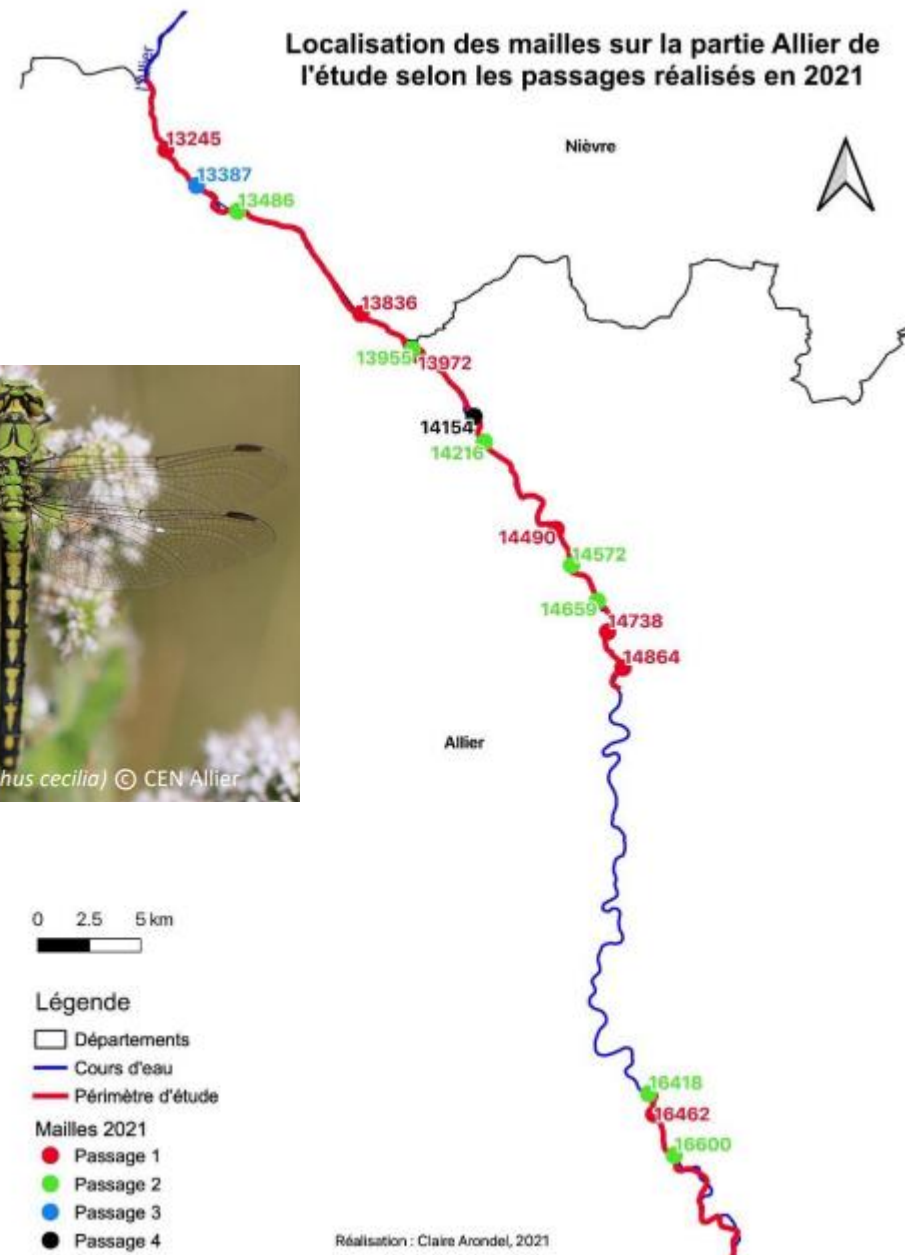


Figure 4 : localisation des mailles selon les passages réalisés en 2021 (Arondel C.)

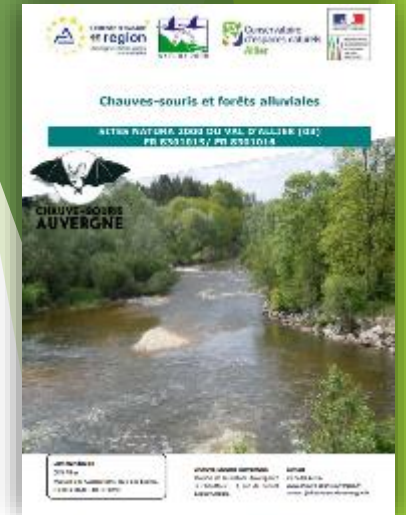
## ② BILAN des actions 2021/22

### C – Amélioration des connaissances scientifiques

- ▶ Evaluation des populations de Chauves Souris et fonctionnalité des forêts alluviales

#### Objectifs :

- Identifier les paramètres structuraux de la ripisylvle les plus déterminants pour les chauves souris
- Inventorier les espèces pour mieux connaître leur répartition



## ② BILAN des actions 2021/22

### C – Amélioration des connaissances scientifiques

- Evaluation des populations de Chauves Souris et fonctionnalité des forêts alluviales



Tableau 4 : Synthèse qualitative des espèces contactées en 2020 et 2021 sur les sites Natura 2000 « Val d'Allier 03 »

Nom latin	Nom vernaculaire	Natura 2000	LRN France	LRR Auvergne	Site VA Sud	Site VA Nord
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	A. II + A. IV	LC	VU	x	x
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	A. IV	LC	LC	x	x
<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoé	A. IV	LC	NT	x	
<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein	A. II + A. IV	NT	EN	x	
<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	A. IV	LC	LC	x	
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	A. IV	LC	LC	x	x
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	A. II + A. IV	LC	VU	x	x
<i>Myotis nattereri/crypticus*</i>	Murin de Natterer/cryptique *	Non évalué *			x	x
<i>Myotis specie</i>	Murin specie	-	-	-	x	
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	A. IV	NT	LC	x	x
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	A. IV	VU	NT	x	x
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	A. IV	NT	VU		x
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	A. IV	LC	LC	x	x
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	A. IV	LC	LC	x	x
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	A. IV	LC	LC	x	
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	A. IV	LC	LC	x	
<i>Plecotus specie</i>	Oreillard specie	-	-	-	x	x
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	A. II + A. IV	LC	LC	x	x

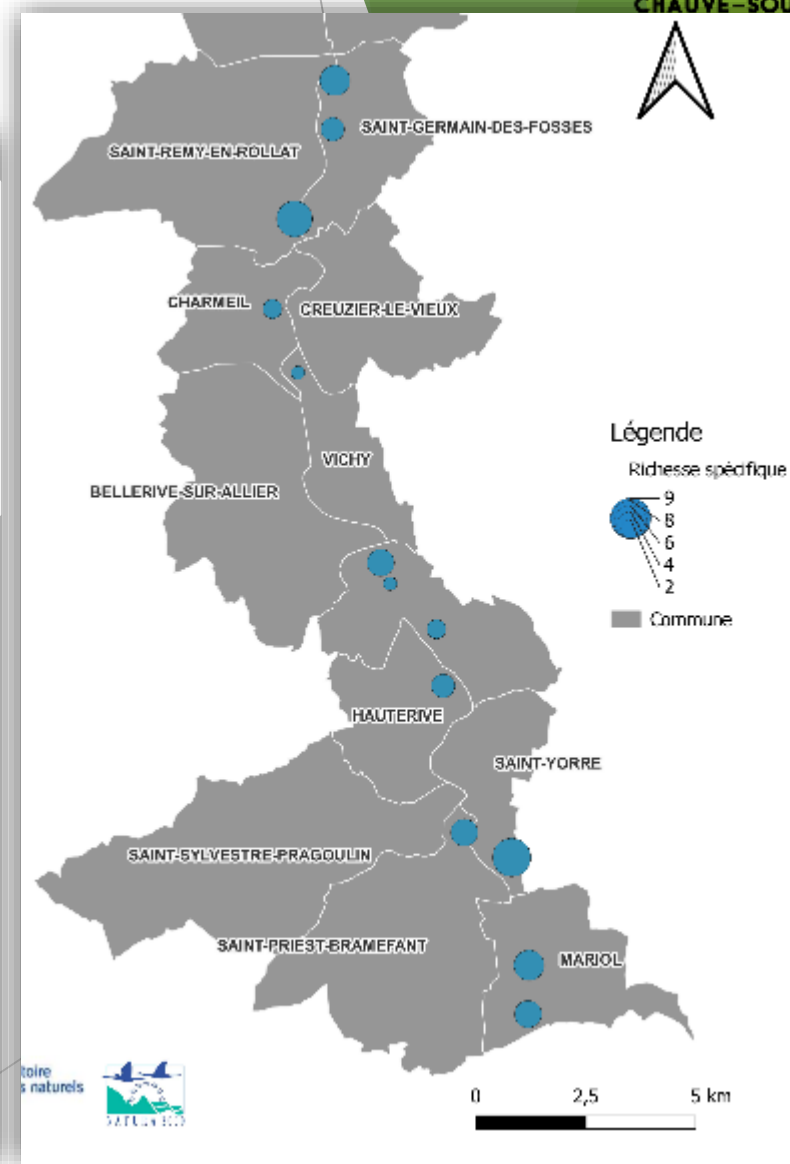
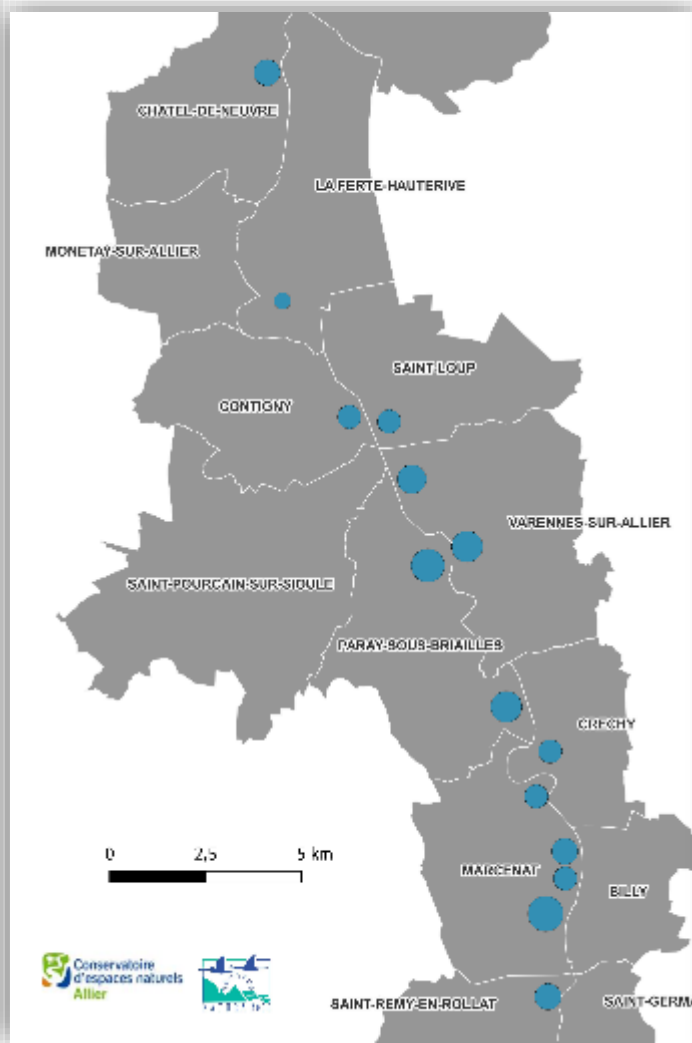
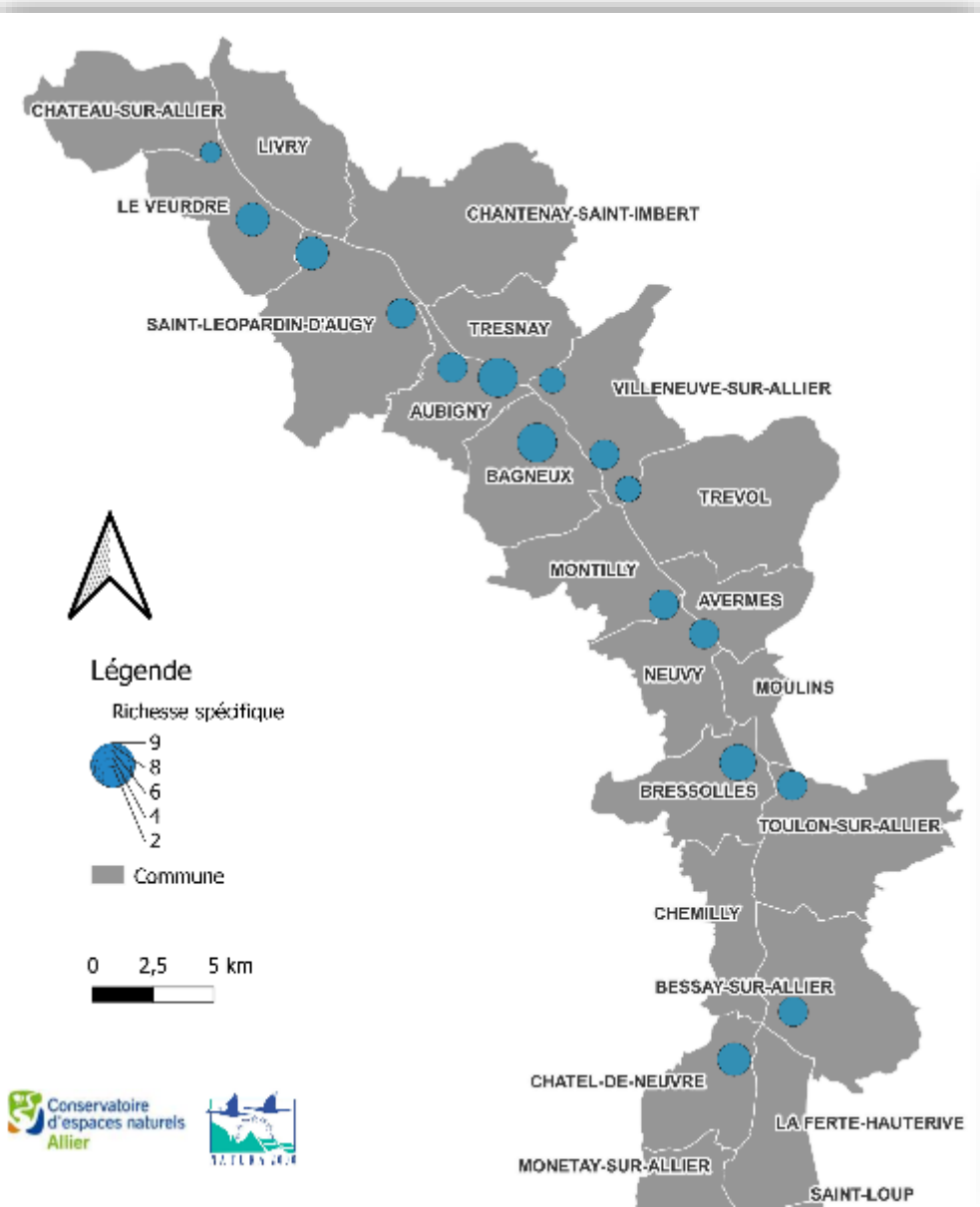
Légende du Tableau 3:

Natura 2000 Directive Habitats/Faune/Flore : A. II = Annexe II ; A. IV = Annexe IV ; LRN Liste rouge nationale : NT = Quasi-menacée ; LC = Préoccupation mineure ; LRR Liste rouge régionale : EN = en danger ; VU = Vulnérable ; NT = Quasi-menacée ; LC = Préoccupation mineure

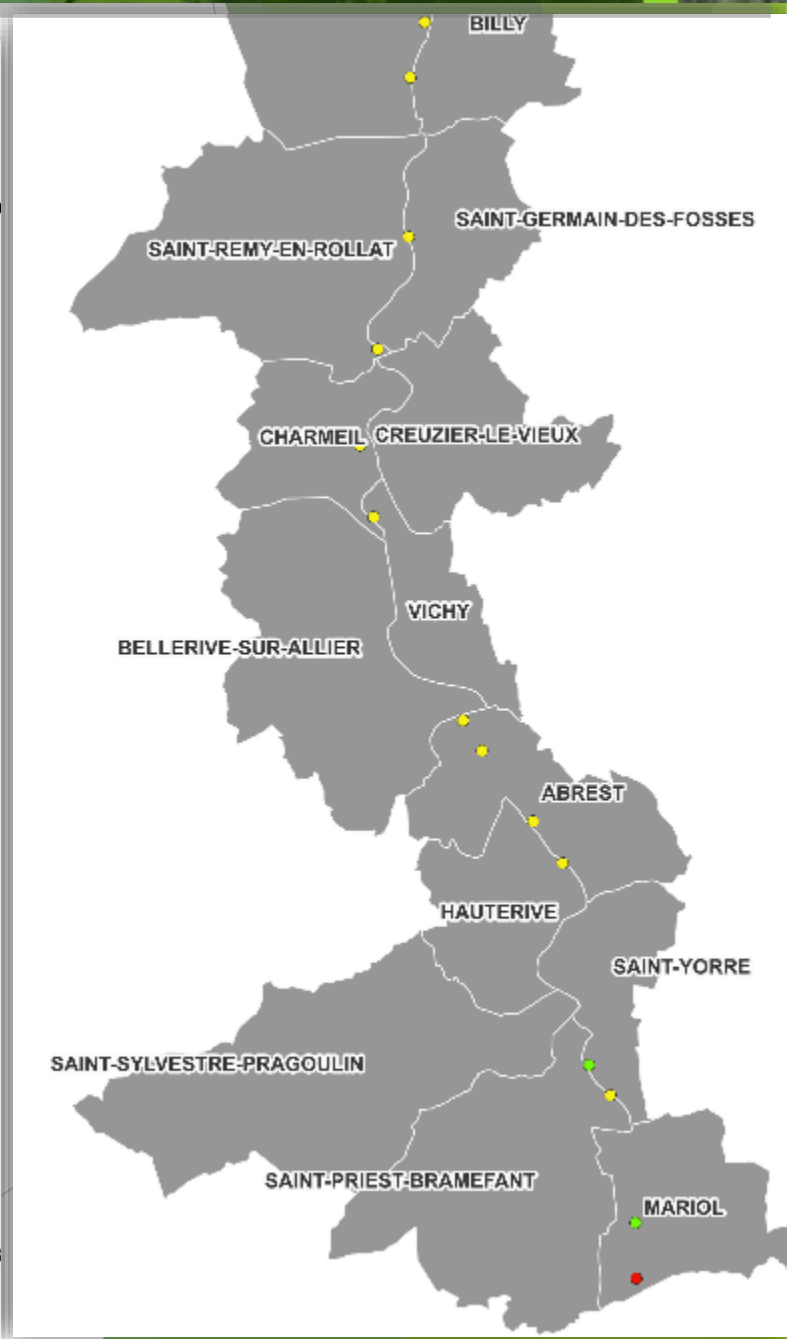
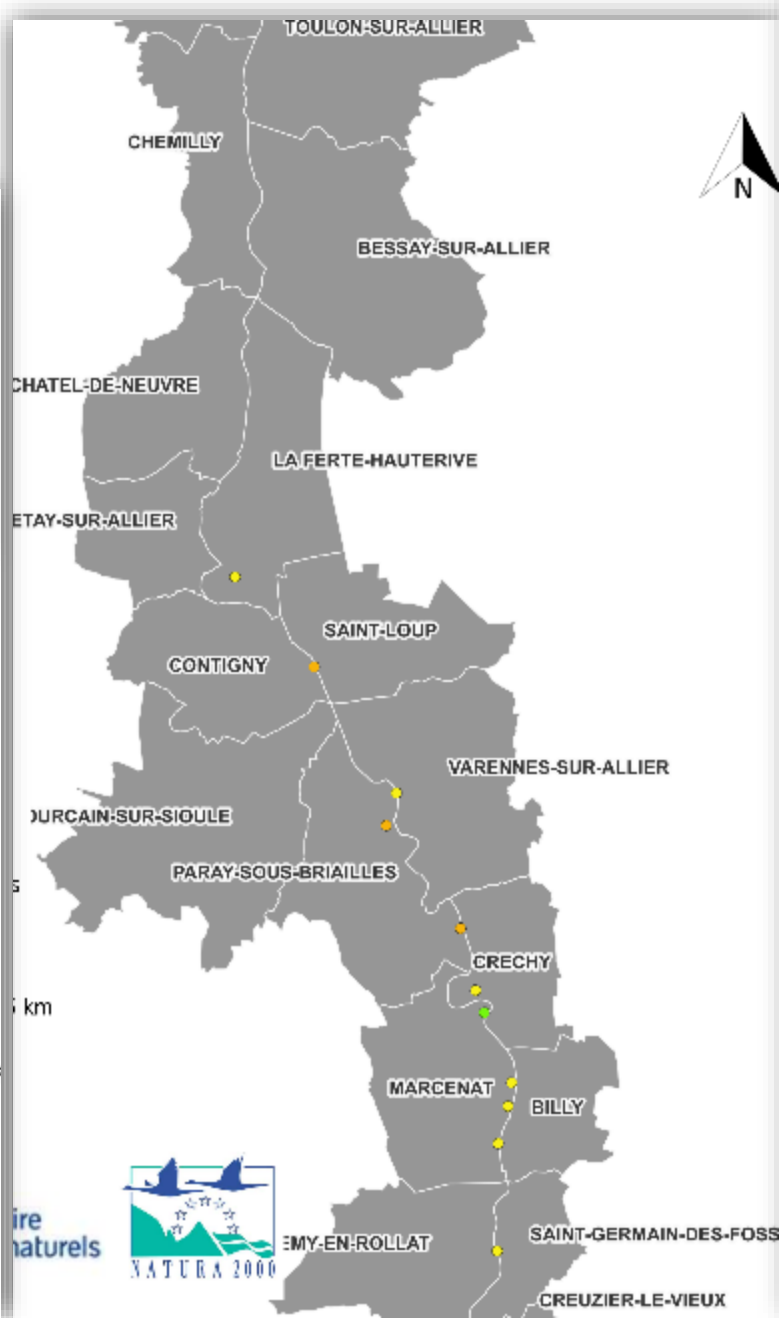
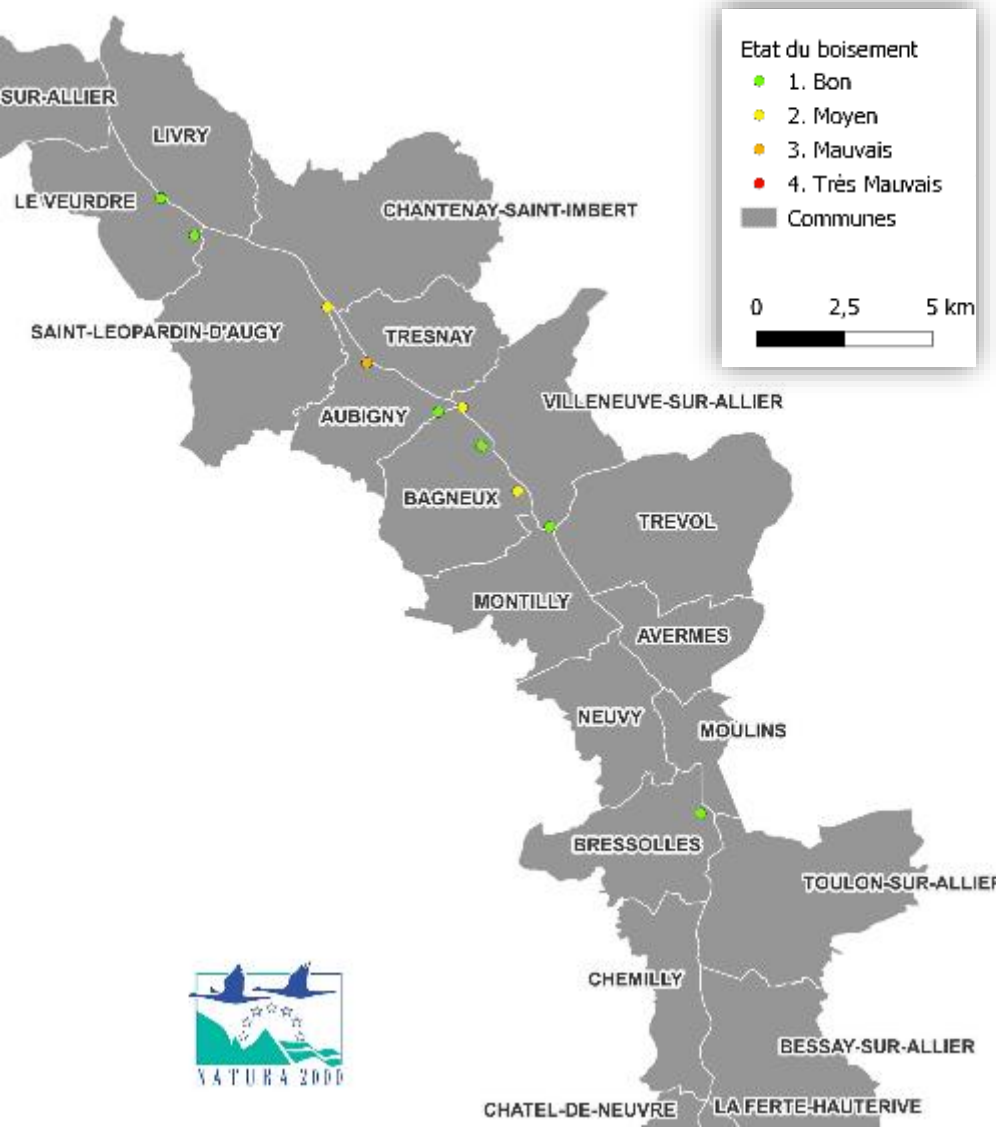
## ► Evaluation des populations de Chauves Souris et fonctionnalité des forêts alluviales



CHAUVE-SOURIS



## ► Etat de conservation des boisements



aire  
naturels

## ② BILAN des actions 2021/22

### C – Amélioration des connaissances scientifiques

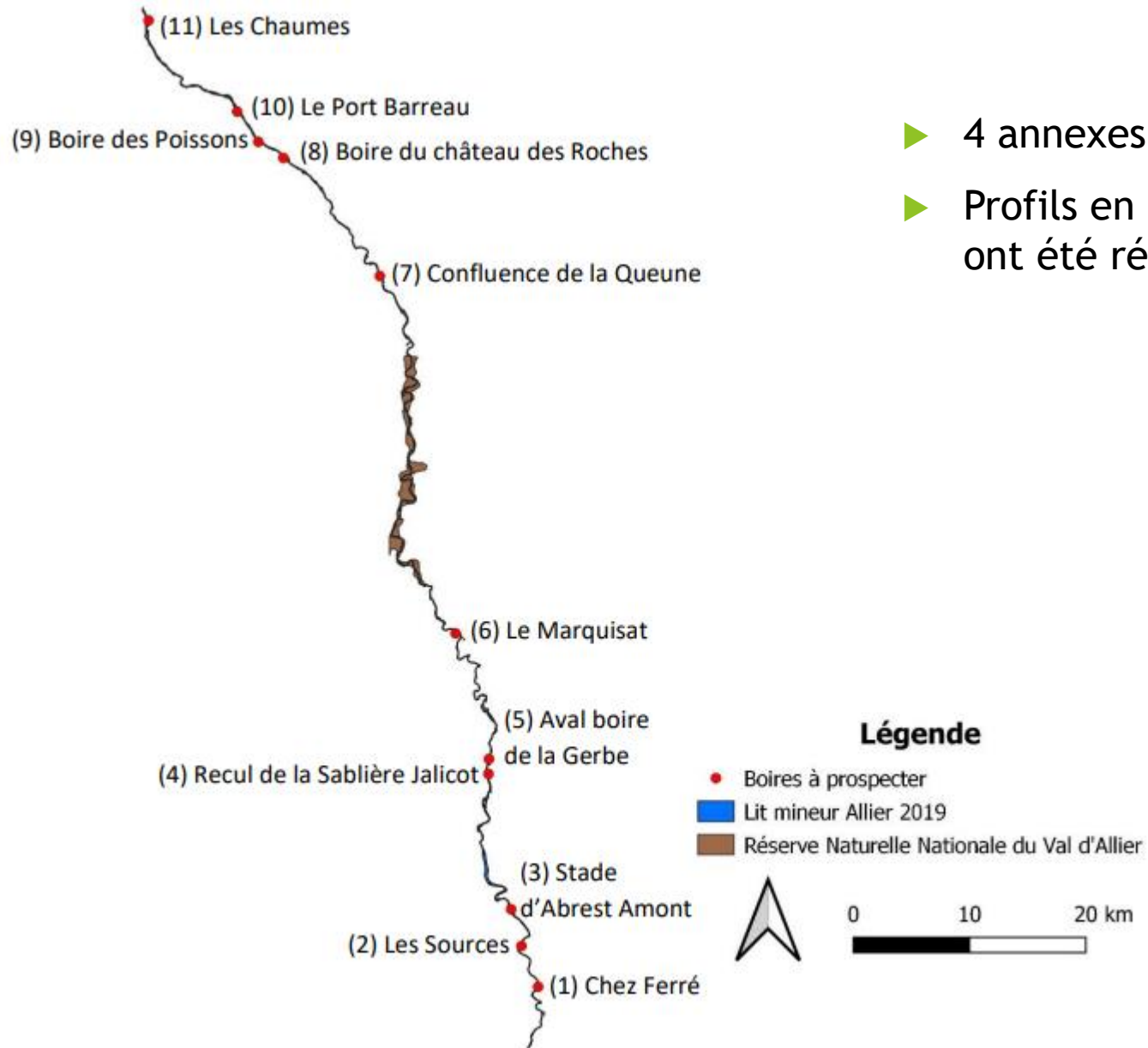
- ▶ Etude sur les annexes hydrauliques

#### Objectifs :

- MAJ des données du rapport d'étude de la Fédération de pêche datant de 2016
- Identifier et calibrer des travaux sur au moins 5 annexes à enjeu



## ► Etude sur les annexes hydrauliques



- 4 annexes retenues pour des interventions
- Profils en long et estimation des boues à évacuer ont été réalisés



Réalisation : Kilian Falhun, 2022

## ② BILAN des actions 2021/22

### D- Animation / Sensibilisation / Valorisation

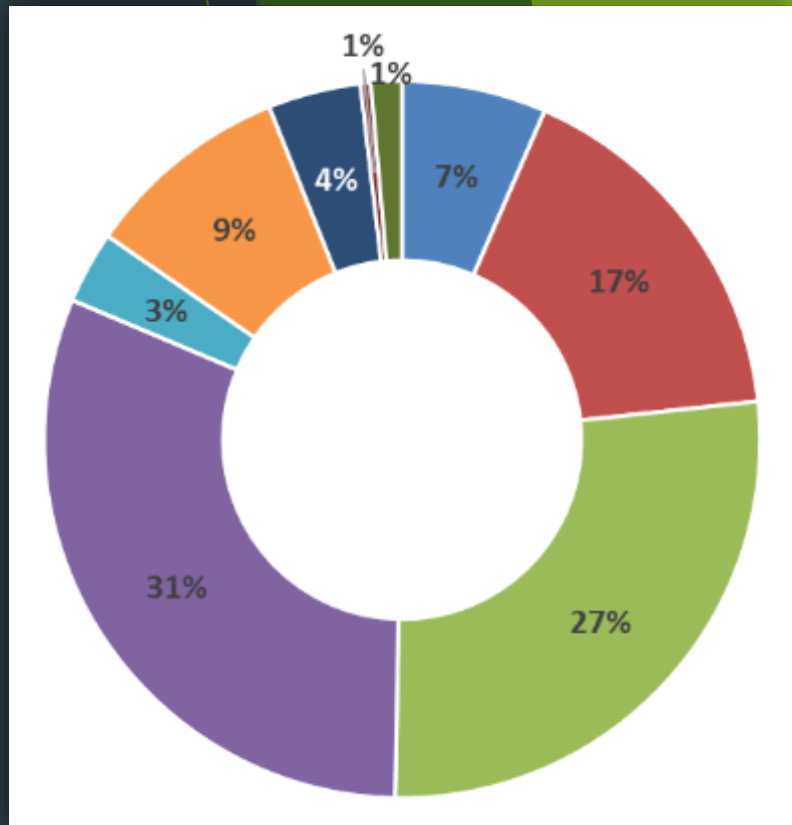
## ② BILAN des actions 2021/22

### D – Animation / Sensibilisation / Valorisation

- ▶ Mise à jours continue du site internet (<http://val-allier-03.n2000.fr>)
- ▶ Animation nature in situ (3 à 4 animations par an)
- ▶ Projet de plaquette N2000
- ▶ Sensibilisation/Formation des élus (6 communes ont pu être rencontrées)



## ③ Programmation des actions 2023



- ❖ Poursuite de l'animation du site en 2023 par le CEN Allier
- ❖ Nouveau marché pour l'animation en 2024

- TH1 - Mise en œuvre des actions contractuelles
- TH2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles proposées par le DOCOB
- TH3 - Assistance aux évaluations d'incidences - Veille à la compatibilité des projets
- TH4 - Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- TH5 - Communication, sensibilisation et information
- TH6 - Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
- TH7 - Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site
- TH8 - Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB
- TH9 - Suivi et bilan de la mise en œuvre du Document d'objectifs

## DOTATION POUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales au titre de l'année 2022

- ▶ Elle est destinée aux communes dont une part importante du territoire est classée en site « Natura 2000 » ou comprise dans un cœur de parc national ou au sein d'un parc naturel marin ou classée dans un parc naturel régional.
- ▶ Cette dotation, d'un montant total de 24,3 millions d'euros en 2022 en France, est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants, sous réserve du respect de conditions de population, de potentiel financier et de superficie, dont le territoire fait partie pour une proportion significative d'un site « Natura 2000 »
- ▶ La réforme de cette dotation a pour finalité de soutenir la production d'aménités rurales par les collectivités territoriales et de poursuivre le mouvement de verdissement des concours financiers de l'État aux collectivités locales,

Communes	Attribution dotation N2000 en 2022
BAGNEUX	2 343
CONTIGNY	4 092
FERTE-HAUTERIVE	1 806
MARIOL	4 883

Merci de votre participation



Questions diverses